

« Désir d'Enfant, Désir de Parents ? »

- Adoption Plénière Internationale -

« On devrait aussi parler à l'enfant d'une liberté d'aimer qu'on lui reconnaît : le fait qu'il ait été adopté, souvent contre espèces sonnantes, n'en fait pas du coup la " chose " de ses parents : pour qu'il se sente un humain, il faut qu'il les adopte aussi, ce qui est du ressort de sa liberté, et il gagne à se l'entendre dire ... »

J.-Y. Hayez

Gaëlle, fatiguée mais les yeux emplis de bonheur, tient blotti tout contre elle cet enfant venu du bout du monde, François, 2 ans.

Longtemps imaginé, toujours porté dans son cœur, François est cet enfant qui est devenu sien, qui l'a rendu mère après une si longue attente, après une si longue « grossesse », un si long « accouchement ».

Cette photo prise sur le vif à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle raconte l'Histoire extra-ordinaire d'une adoption internationale. Une aventure humaine bâtie sur ce désir de fonder une famille et de s'inscrire dans l'éternité avec l'enfant d'une autre.

Elle est la rencontre de passés, entre la France et l'ailleurs. *L'acte d'adoption est un réel défi pour l'avenir* pour Gaëlle, pour tous ces parents adoptifs, pour tous ces enfants adoptés, futurs « adultes adoptés ».

Même si beaucoup de parents et d'enfants revendiquent leur bonheur et leur épanouissement dans ce modèle de famille (les adoptions « réussies », dit-on), d'autres, par contre, se lèvent pour raconter les questionnements, les épreuves voire même les souffrances qu'ils rencontrent dans leur quotidien... Dans ce quotidien où côte à côte, ils essaient de s'approprier et de *s'adopter mutuellement*.

Ainsi sans mâcher leurs mots, sans arrondir les angles, sans masquer la vérité, ils clament que *l'adoption est loin d'être une évidence*, que l'amour ne suffit pas toujours à créer *ce lien plus fort que celui du sang, ce lien qui devrait exister entre tout parent et enfant...*

Si « adopter, c'est de faire d'un enfant que l'on n'a pas conçu et mis au monde son fils ou sa fille sur le plan affectif, social et juridique¹ », il n'existe pas de définition qui, pour les adoptés, exprime qu'adopter, « c'est aussi de faire sien des parents sans liens de sang, c'est donc accepter d'appartenir à un arbre généalogique non biologique ».

Et dans un contexte d'adoption internationale, c'est aussi de faire que l'enfant venu de l'ailleurs se sente parfaitement, totalement, pleinement chez lui dans le pays d'accueil.

*
* *

Aux yeux de l'opinion publique occidentale, l'adoption serait le moyen le plus naturel :

- De donner à un enfant - devenu orphelin ou qui vit dans un contexte instable (politique, économique, etc.) - un environnement meilleur pour grandir,
- De donner à des parents en désir d'enfant, un enfant pour se construire.

Vue ainsi, l'adoption internationale serait le moyen de « sauver une vie », une sorte de geste humanitaire.

Mais, continuer à véhiculer une telle pensée est prendre une route aux accotements instables. Une vraie « bombe à retardement »...

Aujourd'hui, il faut casser les idées reçues et repenser l'adoption internationale à partir des raisons qui conduisent à l'acte d'abandon, des expériences vécues par les « enfants adoptés » devenus des « adultes adoptés » et, non répondre à *tout prix* et à *n'importe quel prix* aux exigences et aux pressions croissantes des candidats à l'adoption.

*
* *

¹Source : Enfance & Familles d'Adoption

Alors ?

*
* *

Au commencement, il y a ce besoin naturel, ce projet parental – ambivalent entre égoïsme et don - de vouloir un enfant à soi, pour soi. Inconsciemment, se cache, bien souvent, *l'abandon d'un rêve* comme un deuil.

Même si on parle peu du « deuil de l'enfant biologique » de la plupart des adoptants, il est bien réel. Et dans cette démarche, ils doivent à leur tour renoncer à l'idée de donner la vie. L'adoption, vécue comme le dernier recours pour combler le désir d'enfant, est, avant tout, *l'acceptation d'une situation*, celle de ne pas pouvoir mettre au monde un enfant, issu de leur sang et de leurs gènes. Alors, elle devient l'envie dûment acceptée *d'élever un enfant qui a sa propre Histoire, un enfant qui ne leur ressemblera pas*.

A la croisée des chemins de la vie, il y a aussi ces parents pris dans les mailles de situations désespérées. Comme une fatalité, abandonner son enfant est l'ultime décision qui s'offre à eux. Bien souvent motivés par la pensée que d'autres foyers lui offriront un meilleur avenir donc un meilleur devenir. Ils font le deuil de « pouvoir l'élever sous leur toit ».

Dans ce cheminement irréversible, il y a l'enfant pris au milieu des mélis-mélos des drames de la vie, qui vit consciemment ou inconsciemment lui aussi son abandon. Voire même une multiplicité d'abandons : celui de ses parents biologiques, de sa filiation, de son identité, de son origine, de sa culture, bref une rupture avec tout son environnement originel.

Alors, si l'imaginaire collectif s'arrête sur la beauté du geste qu'elle représente, il oublie de penser que *l'adoption est avant tout la rencontre de blessures et de déchirures* au milieu desquelles adoptés et adoptants tentent de s'approprier, de se comprendre et de se construire. Et qu'elle est, aussi l'Histoire d'une *acceptation réciproque*, résultat de cheminements et du deuil d'une vie « qui aurait pu être autre ».

Il faut donc toujours mettre en évidence qu'en raison de leurs expériences antérieures « *Tous les enfants ne sont pas adoptables et tous les parents ne sont pas susceptibles d'être des parents adoptifs.* »²

² Fanny Cohen Herlem, pédopsychiatre et psychanalyste

Comme n'importe quelle famille qui s'inscrit dans une démarche de construction, la famille adoptive vit ses moments d'espoir, de bonheur, parfois tombe et se fait mal, se relève ou ne se relève peut être jamais.

Bien souvent perçue comme une « race à part », la famille adoptive demeure avant tout confrontée aux questions :

- Comment faire fonctionner ensemble des individus ayant déjà eu des vécus ?
- Comment faire pour que de ces Histoires découlent une famille, un *climat de confiance* et un *réel lien de parenté* au-delà des liens de ceux du sang dans le respect des libertés que chacun peut et doit exercer ?

En effet, il faut donc être extrêmement prudent dans la manière d'appréhender la juste conjonction d'éléments aussi disparates que les circonstances de l'adoption, l'environnement familial et la nature propre des individus. Par conséquent, l'adoption n'est pas toujours responsable de toutes les difficultés rencontrées même si elle y contribue. C'est dans ce sens qu'il faut bien mesurer sa part dans l'édification de la maison, sans excès, sans la sous estimer, avec justesse, tout simplement.

*
* *

S'il est tout à fait logique que les adoptants en devenant des parents, comme le feraient n'importe quels parents, s'approprient l'enfant et le reconnaissent « leur » à part entière en déclarant qu'il est né « d'eux », qu'il est « leur fils » ou « leur fille », en lui donnant un nouveau prénom, un nouveau nom de famille, une nouvelle nationalité, une nouvelle filiation, il n'en demeure pas moins qu'en devenant adopté, l'enfant perd tout ce qui le raccorde à son « Histoire d'Avant », comme s'il était « tout neuf », sorti tout droit de la maternité.

Par leur premier acte de parents, comme l'explique D. Moytier : « *On demande parfois inconsciemment aux adoptés de penser qu'ils sont l'enfant biologique de leur famille adoptive* ».

Même si les parents vivent l'émotion de l'achèvement de leur bataille, après tant de préparatifs, qu'ils s'adonnent à n'offrir que le

meilleur et qu'ils sont, bien souvent, en phase d'apprentissage de leur « métier » de parents, ils sont confrontés à un « petit être » qui possède déjà une Histoire, une personnalité déjà construite qu'ils doivent intégrer à leur mode familial, à leur culture, à leur environnement, à leur propre Histoire.

En parallèle, l'enfant, quant à lui, découvre de nouveaux êtres qu'il doit appeler « papa », « maman », un nouvel entourage, une nouvelle maison, de nouvelles habitudes, de nouvelles odeurs, de nouvelles couleurs, de nouvelles saveurs, de nouveaux paysages, une nouvelle langue...

Même si le bouleversement n'est pas si perceptible, il l'est dans une multiplicité de sentiments : hésitations, rejets actifs ou passifs, acceptations, questionnements, émerveillements, pas en avant, pas en arrière,...

Un certain nombre d'adoptés, lorsqu'ils racontent leurs premières années de vie commune dans leur nouvelle famille, ressentent une double sensation qui peut paraître paradoxale mais qui est bien réelle :

- D'une part, une forme d'étouffement, résultat de ce sentiment d'avoir été tant attendu et de cet « ouragan » d'amour accompagné, bien souvent, d'un confort matériel,
- Et d'autre part, un profond sentiment de vide et de solitude face à cette nouvelle situation.

*
* *

Si aujourd'hui, un grand nombre d'adoptés se sont adaptés, se sont réalisés, sont heureux dans cette forme de famille reconstituée et ne remettent nullement en question le bien fondé de leur adoption, d'autres s'interrogent sur la multiplicité de leurs filiations, de leurs cultures, de leurs difficultés à créer des liens.

Alors, face à ces questionnements, les parents, même s'ils se sont préparés, se sentent constamment menacés par l'autre face qui les renvoie à leur propre « désir d'enfant », à leur propre cheminement.

C'est pour cela qu'il leur est parfois difficile de parler clairement et simplement de leur propre Histoire, de leur propre souffrance mais aussi, de celles de leur enfant, dont ils savent bien peu de choses finalement.

Sans forcément pouvoir y mettre des mots et un sens, l'enfant ressent ces choses. Et, il se trouve bien souvent confronté à l'envie d'en connaître davantage mais aussi à la peur de les blesser et de les perdre en les interrogeant.

Par instinct de protection, c'est autour de ces non-dits et de ces silences rassurants ou perçus comme des tabous et des secrets que la famille adoptive se développe. Et, c'est ainsi que certains adoptés doivent faire le deuil de « savoir ce qui s'est passé » durant leurs premières années de vie.

Dans un tel contexte, comment un adopté peut-il trouver des explications concrètes à son adoption et par conséquent, se sentir « affilié à... » ?

En effet, si la réponse à la question « *pourquoi êtes-vous mes parents ?* » peut paraître évidente, elle ne l'est pas et, c'est en cela que l'amour filial qu'il leur porte est bien souvent remis en cause.

Mais, rappelons le, comme tout individu, aimer ses parents ou les accepter tels quels, comprendre ses origines, ses racines, sa culture, son identité... ne sont pas des interrogations propres aux enfants adoptés mais, elles se traduisent d'une manière plus flagrante, plus permanente, plus insistante.

De plus, le regard de la société et des autres sur eux y joue une grande part. Pour le commun des mortels, l'adoption est synonyme de chance, la chance d'avoir été sauvé d'une situation ou d'un contexte dit « misérable ».

Si on leur rappelle sans cesse « cette chance qu'ils ont eue » et qu'aimer leurs parents adoptifs pour cela doit couler de source, force est de constater qu'il est moins systématique de dire aux enfants biologiques la chance qu'ils ont eue d'avoir été mis au monde. D'où le développement d'une « relative culpabilité » des enfants adoptés.

Et c'est avec cette notion de chance, dans un dilemme entre amour et reconnaissance, que certains grandissent avec ce sentiment que l'on appelle la « dette de la vie », celle contractée auprès de ceux qui les ont mis au monde et de ceux qui les ont élevés, comme une sorte de non-oubli perpétuel et perpétué des raisons de leur naissance et de leur devenir, que l'on peut comparer à un « devoir » dans lequel ils s'engagent. Ce « devoir de réussite » qu'ils doivent prouver à tout instant.

De surcroît, même si la plupart des adoptés recourent au déni pour grandir et pour s'intégrer – c'est à dire le refoulement conscient ou inconscient de leur vécu antérieur, et de la substance de leur être -, il leur est toutefois impossible d'oublier *d'où ils viennent* où plutôt *qu'ils viennent d'un ailleurs*, donc qu'ils sont malgré tout différents.

En effet, comment se sentir pareil aux autres alors que l'apparence physique – fortement marquée ou non – démontre le contraire ?

Ainsi, elle est le rappel de l'Histoire d'avant. Une Histoire avant tout sensorielle qui les rattache à des parents biologiques et/ou à une autre terre. Si la plupart se construisent avec et ont adopté leur nouvelle vie et leurs parents, d'autres, fidèles ou constamment rappelés à ce bout de vie, demeurent tiraillés entre rejet ou acceptation, attachement ou renoncement, confiance ou défiance au monde qui les entoure.

Même si plusieurs signes démontrent qu'ils se sont bien intégrés à leur environnement, il est toutefois difficile de déceler le refus actif ou passif qui les anime vis-à-vis de celui-ci car, *les adoptés sont, avant tout, des individus nés à l'étranger, vivant de ce fait, avec une double identité, une double appartenance, une double culture, une double filiation qu'ils doivent savoir et pouvoir utiliser pour se construire.*

Et c'est dans ce sens, qu'ils s'engagent dans un voyage initiatique vers l'originel.

*
* *

Si la quête des origines n'est pas propre aux adoptés, elle est ressentie comme un passage obligé pour reconnaître son statut d'adopté, en vue de se prononcer sur son appartenance ou non à sa famille adoptive et/ou à sa terre d'accueil.

Si certains cherchent avant tout à retrouver leurs familles d'origine d'autres expliquent qu'ils souhaitent avant tout rencontrer leur terre d'origine et au-delà, leurs racines biologiques.

Contrairement aux idées reçues, l'adulte adopté en quête de son passé, ne part pas forcément dans l'espoir de voir ce à quoi il a échappé mais pour se construire entre son

« ici » et son « ailleurs », entre son passé, son présent et son futur.

Pour confirmer qu'il a bien adopté sa famille et/ou sa terre d'accueil ou pour définir qu'il les adoptera peut être ou jamais.

Pour choisir, comme un droit et non comme un devoir.

*
* *

Au vu de ces différents constats, adopter, ce n'est plus donner « un enfant à une famille » en espérant que la « greffe » s'effectuera automatiquement.

Mais, c'est donner une « famille à un enfant », sans faire acte de charité, *pour le faire grandir, comme n'importe quel enfant, dans la liberté de se reconnaître et de s'identifier dans la diversité de ses Histoires et de ses Origines pour qu'il puisse les intégrer dans son quotidien avec naturel, fierté et dignité.*

Alors, quels sont les enjeux que doivent relever parents adoptifs et enfants adoptés pour *créer ce lien affectif plus fort que celui du sang* et, par conséquent, *se reconnaître dans l'autre – ses parents ou son enfant - ?*

Issu d'une rupture brutale avec son milieu culturel et social d'origine, l'enfant adopté, rappelons le, est avant tout, un *enfant abandonné, un survivant* qui a réussi à surpasser l'adversité en développant autant de forces que de fragilités et de méfiances.

Ainsi, il convient de définir comment au-delà de l'insécurité et des bouleversements émotionnels qu'il a connus durant les premières années de sa vie, il aura la capacité à (re-)faire confiance, à éprouver un réel désir de créer des liens, à s'adapter à un autre milieu que celui de ses origines et à se (re-)construire, tout simplement. Comment saura t-il accéder à sa nouvelle filiation alors que son passé est fait d'amnésies, de sensations et/ou de souvenirs lointains ?

Force est donc de constater que l'enfant adopté a besoin d'avoir la certitude que son abandon et son adoption ont été, avant tout, des actes responsables et humains en vue de trouver sa place dans le *désir de l'autre : le désir de sa mère de naissance de l'avoir porté pendant neuf mois pour lui donner tout de même la vie et dans celui de ses parents de vouloir l'élever dans le respect de ce qu'il est.*

Des Histoires racontées ou imaginées ne suffisent pas pour qu'il en prenne conscience. Des justifications concrètes sur les circonstances de ses Histoires lui sont indispensables pour faire le « deuil d'une vie qui aurait pu être autre » et/ou pour accepter sa filiation adoptive.

Mais, comment lui apporter des réponses palpables alors que celles-ci sont, bien souvent, scellées derrière le *principe du secret des origines* ?

Alors, son épanouissement ne repose-t-il pas sur la capacité de ses parents adoptifs de lui renvoyer l'image, au-delà de sa blessure initiale, *d'être reconnu et considéré dans la singularité de ses Histoires, de ses parentés, de ses identités et de ses appartenances* ? Et par conséquent, savoir lui dire avec simplicité ce qu'ils savent et ce qu'ils ignorent au travers d'espaces d'échange. En effet, ne faut-il pas lui prouver que son « Histoire d'avant », aussi douloureuse soit-elle, n'est pas un secret mais, au contraire, fondatrice de celle d'aujourd'hui ?

En complément, l'enfant venu de l'ailleurs est aussi un enfant déraciné, un enfant avec un héritage culturel et social. Alors, comment lui garantir le droit de grandir avec la richesse de son identité d'origine et de ses différences, sans trop les faire ressortir, sans trop les inhiber ?

C'est avec ces éléments en poche que les candidats devraient penser à *leurs droits à l'adoption*, en mesurant les raisons qui les motivent, en prenant de la distance face à leurs blessures et à leurs désirs, en ne se laissant pas submerger par leurs émotions et en évaluant leurs capacités à élever un « petit être bi-polaire issu d'une Histoire avant eux ».

*
* *

Et, le cadrage législatif actuel – les conventions de la Haye³ et des droits de l'enfant⁴ – abonde vers ce précepte qu'il ne s'agit plus de donner « un enfant à une famille » mais, qu'il est aujourd'hui indispensable de le protéger contre l'acte

³ Convention du 29/05/93 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale

⁴ Convention des Nations-Unies du 20/11/89 relative aux droits de l'enfant

d'abandon, de lui garantir le droit de vivre dans son pays d'origine et d'être adopté par des nationaux pour réduire les chocs émotionnels et les déracinements.

Sur le terrain, force est de constater que certains Etats inscrivent ces prérogatives dans leurs démarches de construction nationale. Tout en fermant leurs frontières à l'adoption et ceci, au grand regret des couples occidentaux dans l'attente d'un enfant, ils commencent à mettre en place un environnement structurel adapté pour élever dans de bonnes conditions leurs enfants, leur sève, leur substance mais aussi leur avenir.

Il serait, toutefois, irréaliste de croire que demain des enfants ne seront plus abandonnés, ni proposés à l'adoption du simple fait d'engagements et de volontés politiques.

Alors, la question de l'adoption plénière internationale se posera encore... Et avec elle, comment faire pour que celle-ci soit une vraie « aventure humaine », c'est-à-dire la « *rencontre d'adoptions mutuelles* » ?

▪ **A propos de l'auteur**

Sylvie, 34 ans, d'origine vietnamienne, a été adoptée à l'âge de deux ans.

▪ **Pour en savoir plus**

Ouvrages :

Le complexe de Moïse : Regards croisés sur l'adoption - Diane Drory/Colette Frère – Ed. Albin Michel

Au risque de l'adoption. Une vie à construire ensemble – Cécile Delannoy – Ed. la Découverte

L'adoption et sa face cachée – Christian Demortier – Ed. du Jubilé

Va, Vis et deviens – Radu Mihaileanu et Alain Dugrand – Ed. Grasset

Le bébé face à l'abandon, le bébé face à l'adoption – La cause des bébés sous la direction de M. Szejer – Ed. Albin Michel

L'enfant adoptif et ses familles – Nazir Hamad – Ed. Denoël

Articles :

L'arrêt Chérupe ou le droit à ne pas être adopté – Tanguy Verraes (art. du 22 janvier 2005 – Le soir – La Libre Belgique – La dernière heure)

L'originare au cœur de l'adoption – le journal des psychologues n° 239 – Juillet/Août 2006